

Avis du comité des parties prenantes d'Alcome

Le comité des parties prenantes d'Alcome s'est réuni en date du 5 juin 2024 :

Etaient Présents ou représentés (votants) :

- **Collèges des opérateurs** : Antoine Di-Thomaso (Assogem) et Marc Deslandres (Fédération entreprises d'insertion)
- **Collège des producteurs** : Rémi Spriet (Dean & Simmons France) et Alci Debieuvre (Scandinavian Tobacco), Mickaël Vincent (Republic Technologies International)
- **Collège des Associations** : Alexis Gits (FNE), Reynald Huis (CLCV)
- **Collège des collectivités locales** : Hervé Guillaume (AVPU), Sylviane Oberlé (AMF) et Simon Lebeau (ANETT).

Pour Alcome : Jean-François Rossillon
Stéphan de Lamer Desnoyes

Le quorum de la majorité des membres et la condition d'au moins 2 membres par collège sont atteints, avec 10 votants sur 12 membres du comité.

Les documents soumis à l'avis du comité sont disponibles sur simple demande auprès d'Alcome.

1) « Méthodologie de l'étude Gisement en Milieu Naturel »

Vote des collèges :

- Collège des associations : 2 avis favorables,
- Collège des opérateurs : 2 avis favorables
- Collège des producteurs : 3 avis favorables
- Collège des collectivités : 3 avis favorables

⇒ **10 avis favorables / 10 votants**

2) « Plan Drom-Com »

Vote des collèges :

- Collège des associations : 2 avis favorables,
- Collège des opérateurs : 2 avis favorables
- Collège des producteurs : 3 avis favorables
- Collège des collectivités : 3 avis favorables

⇒ **10 avis favorables / 10 votants**